

## **Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)**

*Cette partie comporte trois documents.*

**Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'évolution de la structure socioprofessionnelle contribue à expliquer la mobilité sociale.**

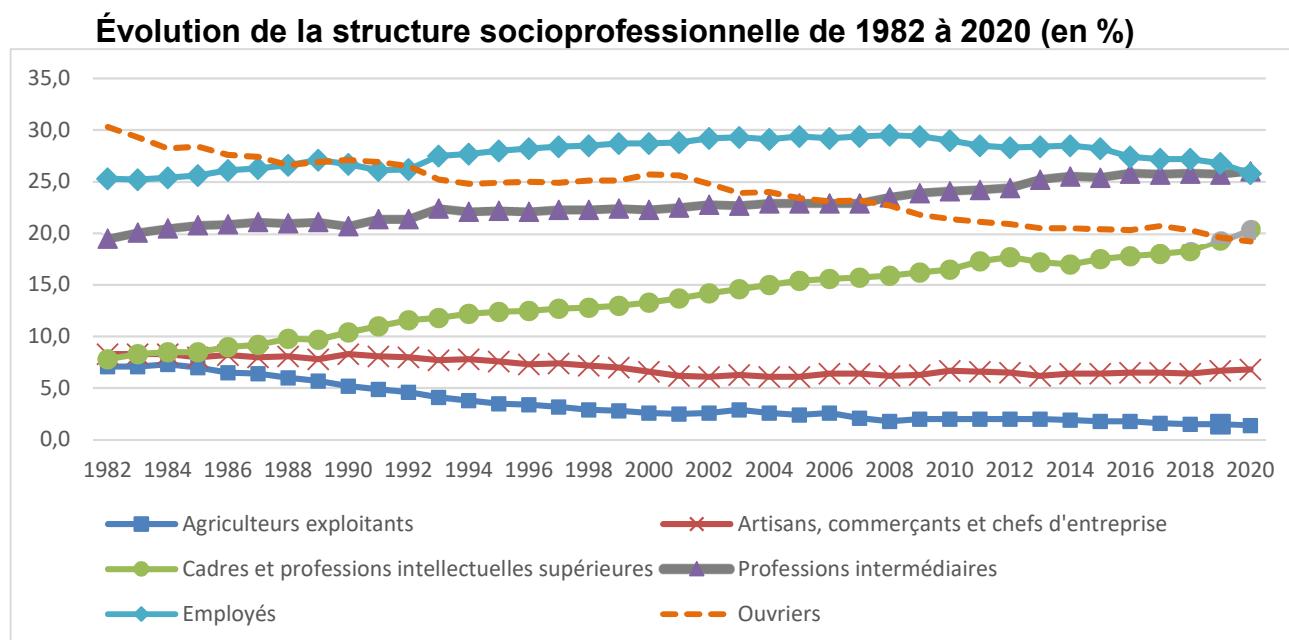
### **DOCUMENT 1**

Une partie de la mobilité sociale des femmes et des hommes est directement liée à l'évolution de la structure des emplois. En effet, pour s'adapter aux évolutions de la structure du marché de l'emploi au cours du temps (certains emplois déclinent tandis que d'autres ne relevant pas de la même catégorie socioprofessionnelle se développent), une partie des femmes et des hommes actifs sont amenés à occuper une position sociale différente de celle de leurs parents et se retrouvent ainsi en situation de mobilité sociale.

De fait, depuis le milieu des années 1970, c'est-à-dire depuis la fin des Trente Glorieuses, de profonds changements ont marqué la société française : essor du salariat, poursuite du déclin de l'emploi agricole, recul de l'emploi industriel, tertiarisation de l'économie, développement de l'emploi qualifié. La structure des emplois occupés par les actifs a évolué en conséquence. En 40 ans, le nombre de travailleurs indépendants, et en particulier d'agriculteurs exploitants, au sein de la population active s'est fortement réduit : parmi les actifs occupés ou anciens actifs occupés, 10 % des hommes et 25 % de leurs pères étaient agriculteurs en 1977, contre respectivement 3 % et 8 % en 2015. Au contraire, les emplois salariés les plus qualifiés se sont, eux, développés : par exemple, parmi les actifs occupés ou anciens actifs occupés, 11 % des hommes et 5 % de leurs pères étaient cadres en 1977, contre respectivement 20 % et 14 % en 2015.

Marc COLLET, Émilie PÉNICAUD, Insee Références, édition 2019, Éclairage, « La mobilité sociale des femmes et des hommes : évolutions entre 1977 et 2015 ».

## DOCUMENT 2 :



Champ : Personnes en emploi, France hors Mayotte.

Source : INSEE, 2021.

## DOCUMENT 3

### Mobilité sociale pour les hommes selon la catégorie socioprofessionnelle du père entre 1977 et 2015 (en %)

	1977	1985	1993	2003	2015
Agriculteurs exploitants	63,5	68,1	74,8	72,6	73,3
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	71,4	72,2	72,1	79,4	79,4
Cadres et professions intellectuelles supérieures	48,7	42,7	48,7	47,9	51,0
Professions intermédiaires	61,0	67,4	66,4	66,7	68,9
Employés et ouvriers qualifiés	54,4	57,0	58,0	56,6	57,4
Employés et ouvriers non qualifiés	75,1	82,6	85,0	83,1	77,9

Lecture : en 2015, 77,9 % des hommes de père employé ou ouvrier non qualifié relèvent d'une catégorie socioprofessionnelle différente de celle de leur père.

Champ : France métropolitaine, hommes français actifs occupés ou anciens actifs occupés, âgés de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

Source : INSEE, enquêtes Formation et qualification professionnelle (FQP) 1977, 1985, 1993, 2003 et 2014-2015.